

## ACCORD DES COAUTEURS D'UN ARTICLE INCLUS DANS UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE OU UNE THÈSE DE DOCTORAT

Lorsqu'un étudiant n'est pas le seul auteur d'un article qu'il veut inclure dans son mémoire ou dans sa thèse, il doit obtenir l'accord de tous les coauteurs. De plus, le nom de tous les coauteurs doit apparaître dans le manuscrit pour chacun des articles. Enfin, une déclaration distincte doit être complétée et ce, également pour chacun des articles inclus dans le mémoire ou la thèse.

Pour toute information complémentaire, consultez le *Guide de présentation et d'évaluation des mémoire de maîtrise et des thèses de doctorat* dans la section Publications du site [www.fesp.umontreal.ca](http://www.fesp.umontreal.ca).

### 1. Identification

Nom	Prénom	Code permanent
Grade	Programme	

### 2. Description de l'article

Auteurs			
_____			
_____			
Titre			
_____			
État actuel de l'article	<input type="checkbox"/> publié	<input type="checkbox"/> soumis pour publication	<input type="checkbox"/> en préparation
Revue / journal *			
_____			

\* Si l'article est en phase finale de préparation ou a été soumis pour publication, veuillez fournir tous les détails disponibles.

### 3. Déclaration de tous les coauteurs autres que l'étudiant

À titre de coauteur de l'article identifié ci-dessus, j'autorise : \_\_\_\_\_  
 à inclure cet article dans  son mémoire de maîtrise  sa thèse de doctorat  
 qui a pour titre \_\_\_\_\_

Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date
Coauteur	Signature	Date